

Agent de Surveillance des Points Ecole (h/f) – Temps non complet (8h)

Grade : Adjoint technique

Direction Générale Adjointe – Service : Prévention sécurité citoyenneté

Le service Prévention sécurité citoyenneté assure les missions de prévention relatives à la tranquillité publique et à la sécurité des publics fragiles (enfants, jeunes, seniors), dans le cadre de la politique municipale et spécifiquement du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la ville de Mitry-Mory.

L'agent est placé(e) sous la responsabilité du responsable du service Prévention et Coordonnateur du CLSPD.

Missions principales :

Faciliter la traversée des enfants à la sortie des écoles

- Modérer la circulation
- Assurer une sécurisation aux abords des passages piétons
- Transmettre au chef du service Prévention sécurité citoyenneté les informations utiles à la sécurité des élèves

Compétences et qualités requises :

Savoir-être

- Rigueur
- Maîtrise de soi
- Sens de l'écoute, du contact et du dialogue
- Sens des responsabilités
- Ponctualité

Spécificités :

Obligations du poste

- Obligation de réserve, sens du service public
- Travail par tous temps sur la voie publique
- Port d'une tenue spécifique

Organisation du travail



Temps non complet (8h par semaine)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant les périodes scolaires.

Ecoles maternelles : 8h10 à 8h40 / 11h15 à 11h45 / 13h10 à 13h40 / 16h15 à 16h45

Ecoles primaires : 8h15 à 8h45 / 11h20 à 11h50 / 13h15 à 13h45 / 16h20 à 16h50